Châteauguay

AVIS PUBLIC
TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-117-23

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 21 août 2023, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de P1-Z-3001-117-23 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre l'usage « Habitation multifamiliale » à l'intérieur de la zone H-816 dans le secteur du boulevard D'Youville. Un résumé de ce projet de règlement apparaît plus loin dans le présent avis public.

Une assemblée publique se tiendra le 13 septembre à 19 h 00, à la salle du Pavillon de l'Île située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ce premier projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

- Ajout de la classe d'usage « Habitation multifamiliale » de structure isolée, incluant les normes s'y rattachant à la grille des usages et des normes de la zone H-816 ;

- Ajout de la classe d'usage « Habitation multifamiliale » de structure jumelée, incluant les normes s'y rattachant à la grille des usages et des normes de la zone H-816.

La zone visée et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

En résumé, ce règlement a pour objet de permettre l'usage « Habitation multifamiliale » à l'intérieur de la zone H-816, dans le secteur du boulevard d'Youville.

Toute personne intéressée peut consulter ce premier projet de règlement, ainsi que la description ou illustration de la zone visée et des zones contiguës, à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 5 septembre 2023.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A.

Châteauguay

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-117-23

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 5 septembre 2023, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-117-23 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre l'usage « Habitation multifamiliale » à l'intérieur de la zone H-816 dans le secteur du boulevard D'Youville., à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 5 septembre 2023, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 5 septembre 2023.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M., D.E.S.S. A.A.